

# Comment mieux intégrer la santé dans les choix d'aménagement par une approche décroisée et un dialogue entre acteurs ?

**Expertises.territoires**

Atelier débat *Quartiers de demain* | vendredi 8 décembre

---

## Les missions de l'ARS IDF en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire

| Direction de la santé publique   |  |
|--|--|
| Département Politiques Territoriales et Urbaines<br>en Promotion de la Santé   | Département Santé Environnement  |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Siège : 1 responsable mission Santé Urbaine et Grand Paris et 1 apprenti</li></ul> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Plaidoyer auprès des acteurs de la fabrique de la ville (ANRU, aménageurs)</li><li>• Collaboration avec les partenaires institutionnels (DRIEAT, Métropole du Grand Paris, collectivités)</li><li>• Accompagnement des porteurs de projets (AMI, AAP)</li><li>• Veille et production de connaissances</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Siège : Cellule environnement extérieur (2 agents)</li><li>• Délégations Départementales : agents des service santé environnement</li></ul> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Avis sanitaires sur les projets d'aménagements et les documents de planification urbaine (1200 avis rendus par an sur des plans/programmes, projets, permis de construire, sites et sols pollués etc.)</li><li>• Accompagnement technique de projets / UFS</li><li>• Guides thématiques (jardins collectifs)</li></ul> |

Projet régional de santé (PRS3) et Plan régional santé environnement (PRSE4)

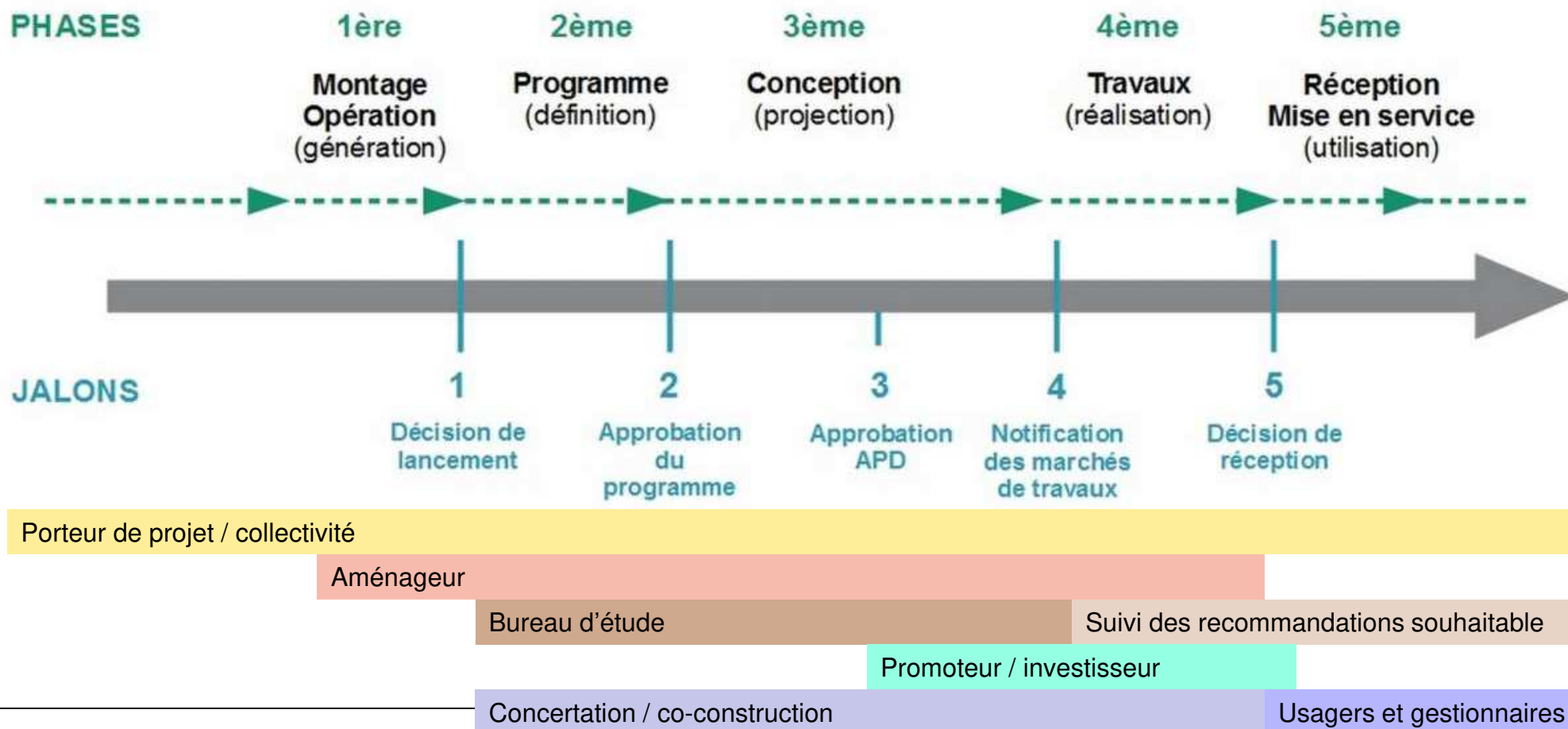
## Outils de contractualisation territoriale en santé publique

| Contrats Locaux de Santé   | Conseils locaux en Santé Mentale  | Contrats de ville  |
|--|---|--|
| <p>Une approche globale et intersectorielle de la santé portée localement (ARS-collectivité)</p> <p>Outil central de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé</p> <p>90% des QPV franciliens sont couverts par un CLS</p> | <p>Espace de concertation et de coordination entre professionnels de la psychiatrie, élus, usagers et associations d'aidants.</p> <p>Axé information et prévention</p> <p>Pas de contractualisation à proprement parler mais pilotage ARS</p> | <p>Santé comme composante structurante de la politique de la ville (Préfecture-collectivité)</p> <p>Mise en œuvre des objectifs du Contrat de ville en matière de santé par les Ateliers Santé Ville (ASV)</p> <p>Mobilisation des élus en charge de la politique de la ville et de la santé</p> |

### Acteurs de santé publique pouvant être mobilisés localement :

Observatoires régionaux de santé (ORS), Instituts Régionaux d'Education et de Prévention en Santé (IREPS), Centres communaux d'action sociale (CCAS), CPAM, représentants des usagers et tissu associatif local

## Temporalités d'intervention dans le cadre d'un projet d'aménagement



## Quelques initiatives portées en illustration de l'objectif de coopération entre acteurs de la fabrique de la ville

| Avec un aménageur  | Avec un établissement hospitalier et une collectivité  | Avec l'ANRU   |
|--|--|---|
| <b>Programmation immobilière de santé</b>  | <b>Démarche Hôpital Territoire Promoteur de Santé (HTPS)</b>   | <b>Démarche Quartiers Résilients</b>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire progresser les pratiques articulant santé aménagement pour améliorer l'accès à l'offre de soins</li> <li>- Définition de référentiels communs entre équipes opérationnelles en matière d'immobilier de santé (établissements médico-sociaux, professionnels de santé en ville et logement des soignants)</li> <li>- Partage régulier des opérations aménageur et des plans de déploiement/rattrapage ARS</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe 1 : Lieu de santé promoteur de santé -&gt; un projet immobilier hospitalier et un projet urbain favorables à la santé et à l'équité<br/>= Sensibiliser les MOA et l'aménageur urbain sur l'impact en santé de leurs choix : architecture soignante, hôpital durable, mobilités etc.</li> <li>- Axe 2 : Ecosystème global de santé pour des pratiques et comportements sains<br/>= Sensibiliser l'hôpital et la commune sur une amplification de l'action en Prévention Promotion de la Santé : adéquation de l'offre PPS ville/Hôpital, intégration de la PPS dans les pratiques et le projet médical, responsabilité populationnelle partagée etc</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Dispositif national ANRU d'accompagnement complémentaire des NPNRU visant 50 quartiers vulnérables au niveau national</li> <li>- Concerne une quinzaine de quartiers prioritaires en IDF avec fragilités (8 thématiques prioritaires dont les enjeux climatiques/énergétiques, et cohésion sociale/santé)</li> <li>- Rôle ARS : appui ingénierie et formation des porteurs de projets</li> </ul> |